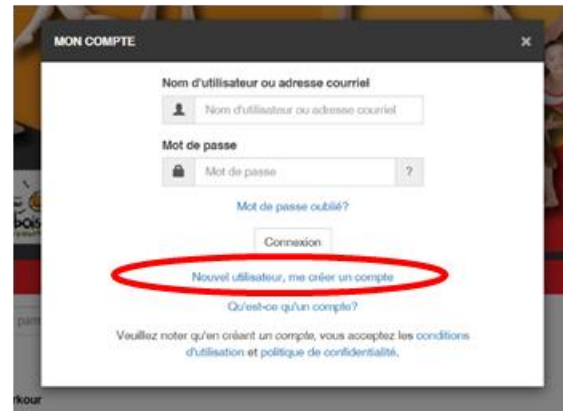
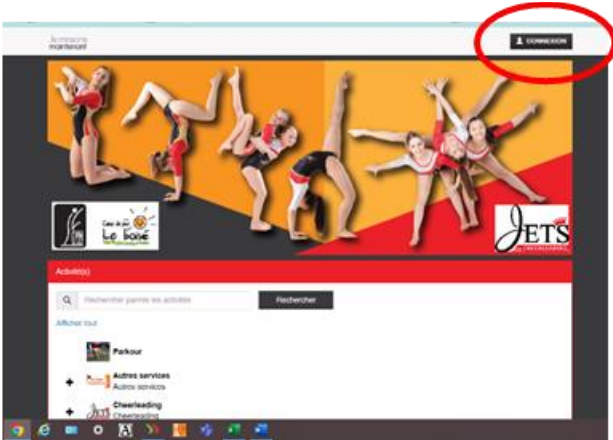


Afin de mieux vous préparer à effectuer l'inscription de votre enfant à notre prochaine saison, voici ce que vous devrez avoir en main :

- Un compte Logizone valide **au nom du parent** avec votre enfant inscrit comme membre.
 - <https://www.jeminscrismaintenant.com/gymboisfrancs/>



- Cliquer sur «Connexion» en haut à droite et entrer vos informations si vous avez déjà un compte sinon, faites «Nouvel utilisateur, me créer un compte».
- Photo d'une preuve de résidence récente d'un des 2 parents (ex : facture de télécommunication ou d'électricité, compte de taxes municipales, permis de conduire valide) que vous devrez inclure dans l'inscription.
- Le numéro d'assurance maladie de votre enfant et la date d'expiration.
- Allergies et intolérances / médication
- Noms et numéros de téléphone des personnes à contacter en cas d'urgence.
- Coordonnées complètes du 2^{ème} parent.
- Les paiements ne peuvent se faire que par carte de crédit ou prélèvements bancaires. Vous devez donc avoir les informations de votre carte de crédit ou les numéros complets (tels qu'inscrits sur un spécimen de chèque) de votre compte bancaire. **Notez que l'adresse de votre compte Logizone doit correspondre à celle de votre mode de paiement, sinon il y aura une erreur rendu au paiement.**
- Lors de l'inscription, vous devrez entrer vos informations de paiements, et un petit montant correspondant aux frais généraux se prendra automatiquement. Par la suite, les paiements se prendront aux dates prédéterminées que vous verrez dans votre confirmation d'inscription. Il est **impossible** de payer le solde entier de la saison lors de l'inscription.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à nous contacter par courriel

cgbf@gymboisfrancs.com



Campagne de financement Saison 2024-2025



Tel qu'inscrit dans l'offre de cours, une campagne de financement obligatoire afin d'aider au renouvellement des équipements de gymnastique et de cheerleading est à nouveau en vigueur cette saison.

À l'inscription, vous aurez 2 choix :

1- Vous donnez 50\$.

OU

2- Vous vendez du chocolat. Chaque boîte vous rapportera 100\$. Ce montant vous sera chargé dans votre inscription mais au moment de la vente du chocolat, vous conserverez l'argent.

* boîte 1= 100% de profit au club (ce qui paiera le 50\$ obligatoire)

* boîte 2= 50% profit au club et 50% profit à l'athlète

* boîte 3 et les suivantes= 100% des profits à l'athlète (si vous voulez plus de 3 boîtes, contactez-nous)